

La fiscalité française contre la compétitivité et le pouvoir d'achat.

Quand la fiscalité anémie la rentabilité et le pouvoir d'achat

Synthèse de l'étude, mars 2021, Institut économique Molinari

La France reste moins compétitive de 35 % pour les entreprises

Les données d'Eurostat montrent que la France était en 2019 (dernière année avant crise sanitaire inédite) le dernier acteur européen, avec des excédents nets d'exploitation représentant à peine 16 % de la valeur ajoutée nette. La France était 32 % moins rentable que le Royaume-Uni, 34 % moins rentable que l'Allemagne, 38 % moins rentable que l'Union Européenne, 46 % moins rentable que l'Italie et l'Espagne et 48 % moins rentable que les Pays-Bas.

Loin d'être passager, ce phénomène est structurel. Ce manque de compétitivité est lié au caractère hors norme de la fiscalité française. En 2021, la baisse des impôts de production devrait permettre d'augmenter légèrement le poids des excédents nets d'un point (17 % vs 16 %). Néanmoins, la France restera 28 % moins rentable que le Royaume-Uni, 30 % moins rentable que l'Allemagne, 35 % moins rentable que l'Union européenne, 43 % moins rentable que l'Italie et l'Espagne et 45 % moins rentable que les Pays-Bas.

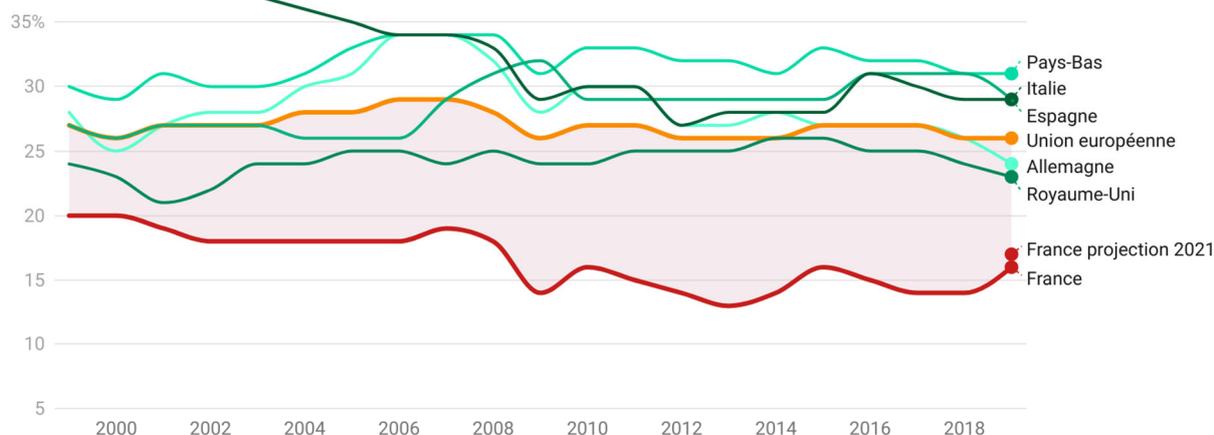
En France, des excédents d'exploitation nets des entreprises anémiés de 9 points par rapport à l'UE (2019 et projection 2021)



En France, les excédents d'exploitation des sociétés représentaient 16% de la valeur ajoutée en 2019, contre 26% en moyenne dans l'Union européenne à 28. La projection 2021 intègre la baisse d'impôts de production de 10 milliards d'euros.

Source: Institut économique Molinari d'après Eurostat au titre de 2019. Chiffre Union européenne à 28. • Créé avec Datawrapper

Part de l'excédent d'exploitation net dans la valeur ajoutée La France moins rentable (% 1999-2019 et projection 2021)



Source: Institut économique Molinari d'après Eurostat au titre de 1999-2019, Union européenne à 28. Projection 2021 tenant compte de la baisse des d'impôts de production de 10 milliards d'euros. • Créé avec Datawrapper

La fiscalité continue de pénaliser la création de richesses dans l'hexagone

Pour dégager 100 € d'excédent net d'exploitation, l'entreprise moyenne en France devait s'acquitter en 2019 de 168 € de prélèvements obligatoires nets de subvention contre 79 € en moyenne dans l'Union européenne à 28. La fiscalité pesait négativement deux fois plus sur la compétitivité que dans le reste de l'UE.

Prélèvements obligatoires sur les entreprises pour 100€ d'excédents d'exploitation nets La France, le seul pays avec plus de prélèvements que d'excédents

Pays	Somme des prélèvements obligatoires ▼	dont Cotisations sociales employeurs	dont Impôts de production nets de subventions	dont Impôts sociétés nets d'aides à l'investissement
1 France	168 €	113 €	27 €	28 €
2 France projection 2022	148 €	107 €	20 €	22 €
3 Royaume-Uni	82 €	52 €	11 €	19 €
4 Italie	82 €	62 €	10 €	10 €
5 Union européenne	79 €	54 €	7 €	18 €
6 Espagne	71 €	55 €	3 €	13 €
7 Pays-Bas	68 €	47 €	0 €	21 €
8 Allemagne	67 €	54 €	-2 €	16 €

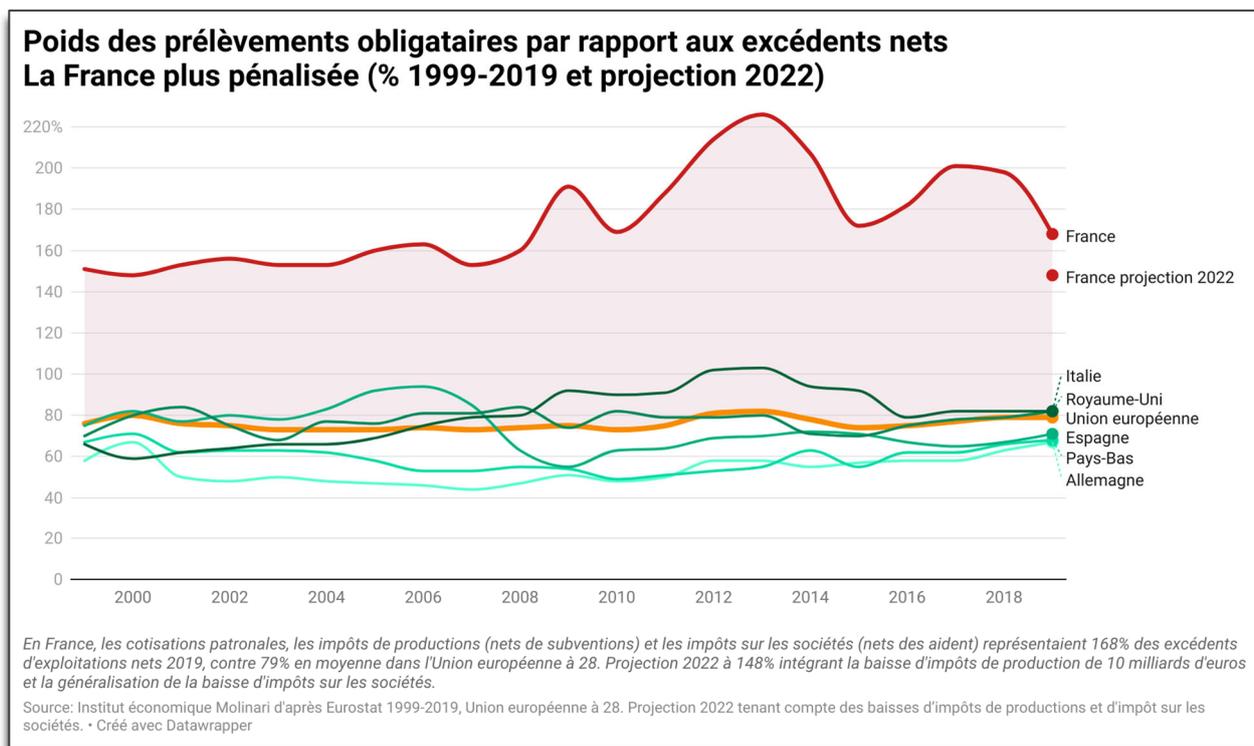
En France, les cotisations sociales à la charge des employeurs, les impôts de productions (subventions déduites) et les impôts sur le bénéfices (aides déduites) représentent 168 € pour 100€ d'excédents d'exploitation nets.

Source: Institut économique Molinari d'après Eurostat au titre de 2019, Union européenne à 28. Projection 2022 tenant compte des baisses d'impôts de production et d'impôt sur les sociétés. • Créé avec Datawrapper

La faiblesse des excédents d'exploitation des sociétés françaises est structurelle. Elle est liée à l'importance des impôts de production. Cette fiscalité coût fixe, problématique lorsque les résultats des entreprises se dégradent, est particulièrement délétère pour les activités à faibles marges. Ces impôts poussent aux délocalisations et aux destructions d'emplois. Dans plusieurs pays, ces impôts déconnectés des résultats

des entreprises sont devenues anecdotiques (Espagne), ont disparu (Pays-Bas) voire sont devenus négatifs, la production étant plus subventionnée que taxée (Allemagne).

Les projections montrent que la situation s'améliore avec la baisse des impôts de production (2021) et la généralisation de la baisse de l'impôt sur les sociétés (2022), sans que cela ne résorbe le handicap de compétitivité-prix français lié aux prélèvements obligatoires. L'entreprise moyenne en France devrait s'acquitter en 2022 de 148 € de prélèvements obligatoires nets de subvention pour 100 € d'excédents nets. La fiscalité continuera de peser plus que les excédents nets des entreprises, une exception française.



La fiscalité française est pénalisante pour les salariés, avec 7% en moins de revenus nets de prélèvements

Le poids des cotisations sociales et des impôts sur la feuille de paie est plus élevé en France, ce qui nuit mécaniquement au pouvoir d'achat.

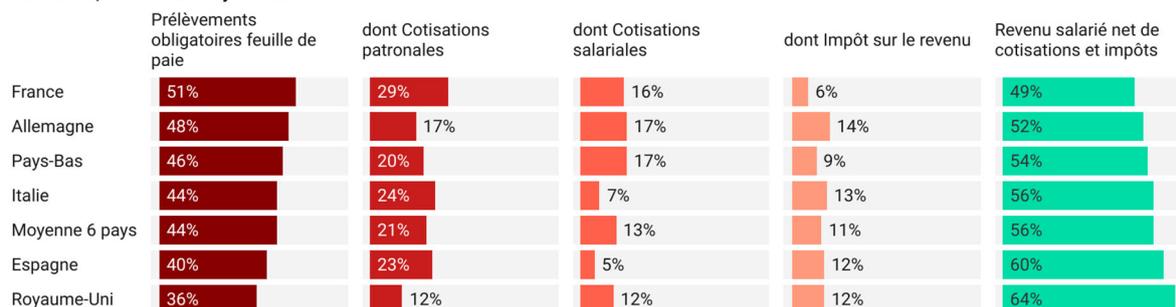
Les prélèvements obligatoires représentent 51 % du coût employeur pour un salarié moyen célibataire sans enfant, ce qui laisse 49 % de rémunération nette de cotisations et d'impôts. L'écart est de 7 points avec la moyenne des pays étudiés. Tous les autres pays sont plus attractifs, avec des revenus nets de cotisations et d'impôts représentant entre 52 et 64 % des sommes dépensées par l'employeur au nom de son salarié.

Pour les couples avec un salaire moyen, un conjoint non rémunéré et deux enfants, les prélèvements obligatoires représentent en moyenne 45 % du coût employeur en France, ce qui laisse 55 % de rémunération nette de prélèvements obligatoires. L'écart est de 7 points avec la moyenne des pays étudiés. La France est dernière ex aequo avec les Pays-Bas et loin derrière l'Allemagne, avec un revenu salarié représentant 70 % du coût employeur.

Pour les hauts salaires, la France reste la pire destination, sauf pour les couples avec un conjoint sans revenu et deux enfants. Pour les familles aisées, les meilleures destinations sont l'Allemagne, l'Espagne, puis la France, l'Italie et les Pays-Bas.

Passage du coût employeur au revenu salarié Les salariés moyens français sont pénalisés de 7 points de revenu net

Célibataire, salaire brut moyen industrie



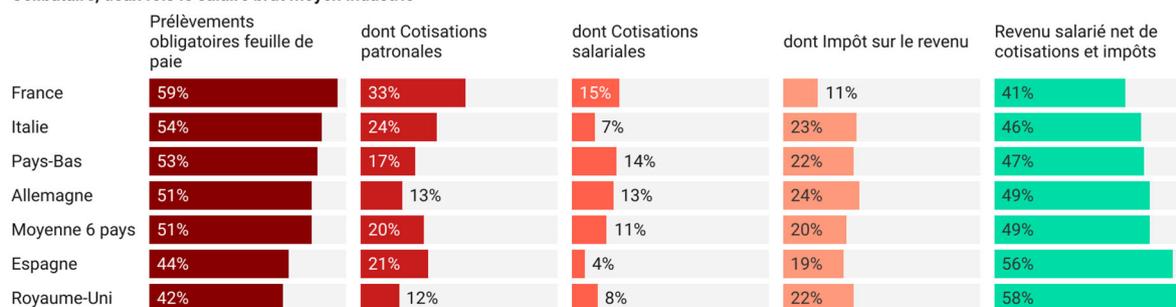
Couple, salaire brut moyen industrie, conjoint sans revenu, 2 enfants



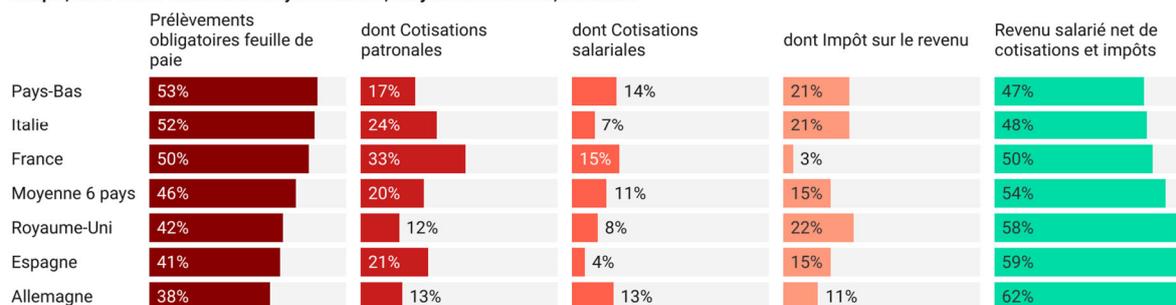
Source: Institut économique Molinari. Calculs tenant compte des cotisations aux régimes publics et privés obligatoires (mutuelles, fonds de pension...) • Créé avec Datawrapper

Passage du coût employeur au revenu salarié Les hauts salariés français sont pénalisés de 4 à 8 points de revenu net

Célibataire, deux fois le salaire brut moyen industrie



Couple, deux fois le salaire brut moyen industrie, conjoint sans revenu, 2 enfants



Source: Institut économique Molinari. Calculs tenant compte des cotisations aux régimes publics et privés obligatoires (mutuelles, fonds de pension...) • Créé avec Datawrapper

Pour certains, ce manque de compétitivité-prix hexagonal s'expliquerait par le caractère plus qualitatif de l'offre de protection sociale. Cette vision doit être relativisée. Le poids des dépenses de protection sociale dans le PIB français (34 %) est proche de l'Allemagne (30 %) ou de l'Italie et des Pays-Bas (29 %). Surtout, les dépenses de protection sociale par habitant en France (12 200 €) sont équivalentes à celles de l'Allemagne (12 600 €) et plus faibles qu'aux Pays-Bas (13 500 €).

Employer des salariés en France coûte cher, rapporte peu et le pouvoir d'achat des salariés est moyen

Pour une entreprise souhaitant créer une équipe, la France n'est pas une localisation attrayante : le coût employeur est le plus élevé des grands pays européens, la rentabilité n'est pas au rendez-vous et les salaires nets sont moyens en raison de l'importance des prélèvements sur les salaires.

Vus de l'entreprise cherchant à minimiser son budget, les choix rationnels d'implantation sont l'Espagne et l'Italie, qui permettent d'économiser 40 % sur la masse salariale ou d'embaucher, à budget identique, 60 % de salariés en plus. Viennent ensuite le Royaume-Uni (10 % moins cher), les Pays-Bas et l'Allemagne (5 % moins chers).

Vus de l'entreprise à la recherche du meilleur retour sur investissement, les choix rationnels sont les Pays-Bas et l'Espagne avec une profitabilité plus de deux fois supérieure, puis le Royaume-Uni, l'Italie, l'Allemagne et, en dernier, la France. Si la baisse des impôts de production améliore la donne, elle ne permettra pas de gommer l'écart de compétitivité vis-à-vis de l'Allemagne et de l'Italie, la France restant le pire choix de localisation.

Vus de l'entreprise à la recherche meilleur ratio pouvoir d'achat salariés/coût employeur, les choix logiques d'implantation sont le Royaume-Uni, l'Espagne, l'Allemagne, l'Italie, les Pays-Bas et, en dernier, la France. Dans l'hexagone, le salaire net de prélèvements obligatoires est moyen. Il est 12 % moins élevé qu'en Allemagne ou au Royaume-Uni, alors que l'employeur dépense plus en France pour ses salariés. C'est la conséquence de prélèvements sur la feuille de paie qui ne laissent en moyenne que 51 % de ce que dépense l'employeur, contre 59 % dans la moyenne des grands pays européens.

Embaucher en France, plus cher, moins rentable et un pouvoir d'achat salarié moyen L'exemple d'une équipe de 10 salariés dans l'industrie

Pays	Coût employeur des 10 salariés	Excédent d'exploitation net généré	Compétitivité équipe (excédent vs. Coût employeur)	Revenus des salariés nets de prélèvements	Compétitivité salaire (revenus vs. Coût employeur)
France projection 2022	577 500 €	161 000 €	28%	297 000 €	51%
Allemagne	550 500 €	194 500 €	35%	338 000 €	61%
Pays-Bas	546 500 €	399 500 €	73%	299 000 €	55%
Royaume-Uni	525 500 €	236 000 €	45%	341 000 €	65%
Moyenne pays	486 500 €	223 500 €	46%	285 500 €	59%
Italie	361 500 €	132 500 €	37%	210 500 €	58%
Espagne	359 000 €	257 000 €	72%	226 000 €	63%

Source: Institut économique Molinari avec 1 salarié à 2 fois le salaire moyen de l'industrie, 4 au salaire moyen et 5 à 0,8 salaire moyen, la moitié étant célibataires et l'autre moitié avec un conjoint sans revenu et 2 enfants. Excédents d'exploitation Eurostat au titre de 2018. Prélèvements sur les salaires au titre de 2020 sauf France 2022. - Créé avec Datawrapper

Une politique de l'offre en trompe l'œil

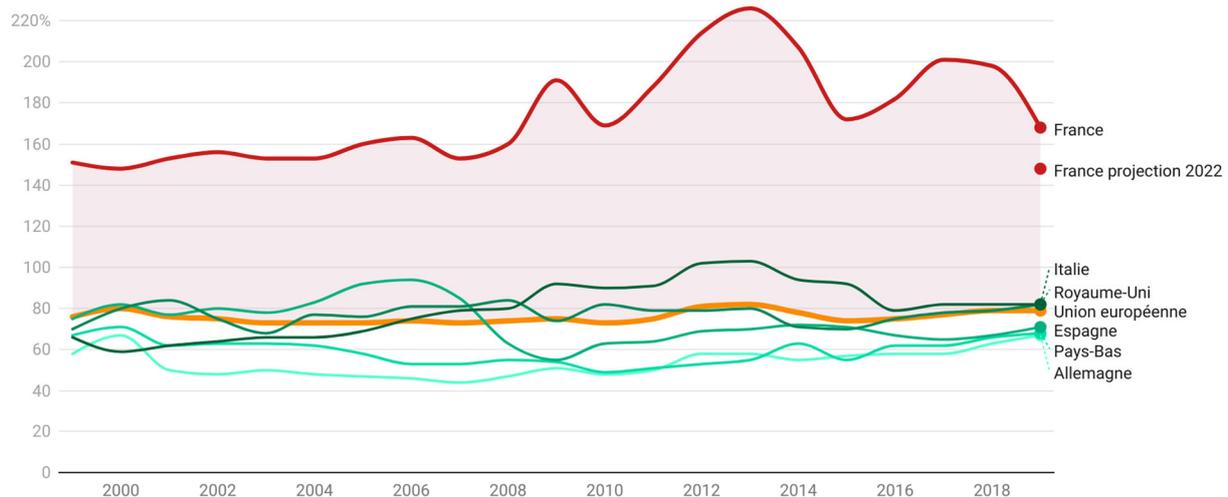
Même en 2022, l'économie française restera dans une position concurrentielle délicate : aides et subventions déduites, la fiscalité ciblant les entreprises devrait être encore supérieure de 1,6 points de PIB à celle de ses voisins. Prétendre que la politique économique conduite dans l'Hexagone est favorable à l'offre n'est pas factuel. C'est céder à un effet d'optique et inverser causes et conséquences. C'est parce que la fiscalité française est hors-normes que des mécanismes d'« aides aux entreprises » ont été mis en place. Ils ne compensent qu'un sixième des effets délétères d'une fiscalité française surdimensionnée et mal conçue, d'où des déséquilibres structurels qui perdurent (balance commerciale, déficits publics...) et un sur-chômage par rapport à l'Union européenne.

La France championne des prélèvements obligatoires sur les entreprises, avant et après déductions des subventions et aides (en % du PIB 2019 et projection 2022)

Pays	Prélèvements obligatoires ▼	dont Cotisations employeurs	dont Impôts sur la production	dont Impôts sur les bénéfices	Subventions et aides	Total prélèvements moins subventions et aides
1 France	14,1%	8,0%	3,5%	2,6%	2,2%	11,9%
2 France projection 2022	13,3%	8,0%	3,1%	2,2%	2,2%	11,1%
3 Pays-Bas	12,4%	7,8%	1,0%	3,6%	1,1%	11,3%
4 Italie	11,0%	7,5%	1,5%	2,0%	1,1%	10,0%
5 Union européenne	10,8%	6,5%	1,7%	2,7%	1,3%	9,5%
6 Espagne	10,4%	7,4%	1,0%	1,9%	0,8%	9,5%
7 Royaume-Uni	10,4%	6,2%	1,7%	2,6%	0,6%	9,8%
8 Allemagne	9,6%	6,6%	0,5%	2,6%	1,4%	8,2%

Source: Institut économique Molinari d'après Eurostat au titre de 2019, Union européenne à 28. Projection 2022 tenant compte des baisses d'impôts de productions et d'impôt sur les sociétés. • Créé avec Datawrapper

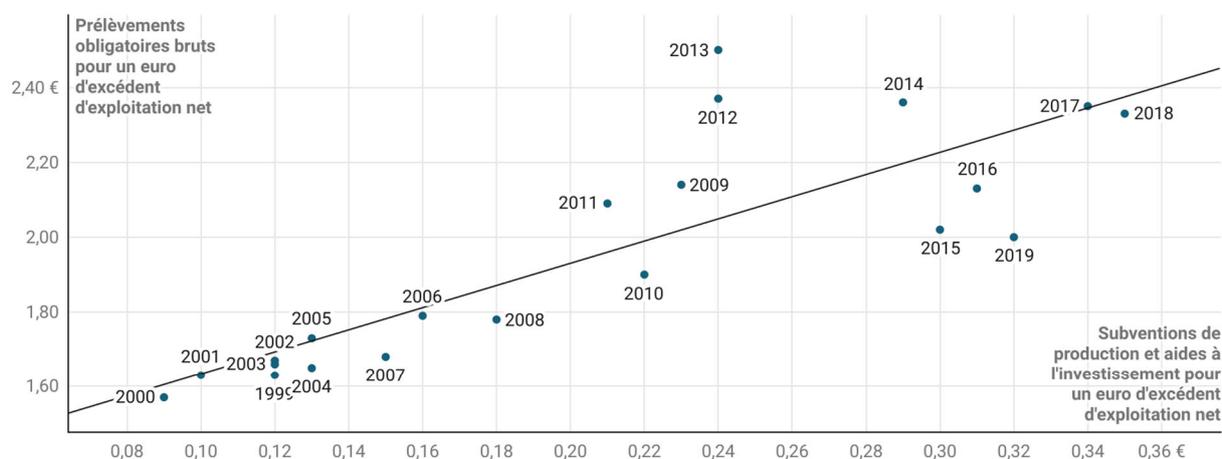
Poids des prélèvements obligatoires par rapport aux excédents nets La France plus pénalisée (% 1999-2019 et projection 2022)



En France, les cotisations patronales, les impôts de productions (nets de subventions) et les impôts sur les sociétés (nets des aides) représentaient 168% des excédents d'exploitations nets 2019, contre 79% en moyenne dans l'Union européenne à 28. Projection 2022 à 148% intégrant la baisse d'impôts de production de 10 milliards d'euros et la généralisation de la baisse d'impôts sur les sociétés.

Source: Institut économique Molinari d'après Eurostat 1999-2019, Union européenne à 28. Projection 2022 tenant compte des baisses d'impôts de productions et d'impôt sur les sociétés. • Créé avec Datawrapper

En France, les entreprises sont bien plus taxées qu'aidées En 2019, six fois plus de prélèvements que de subventions et aides



Source : calculs Institut économique Molinari d'après Eurostat, série Opérations non financières [nasa_10_nf_tr], chiffres nets, sociétés financières et non financières, agrégats D12, D29-D39, D5+D91-D92.
Créé avec Datawrapper

Un travail qui explique des déséquilibres structurels

La France continue d'être peu compétitive pour les entreprises et les salariés. Ce n'est pas un hasard si les travaux d'EY sur les investissements étrangers montrent que les projets d'investissements en France sont moins généreux en moyens humains (34 emplois créés en moyenne en France en 2020 contre 48 en Allemagne, 61 au Royaume-Uni voire 135 en Espagne). Ce n'est pas un hasard aussi si les travaux de Rexecode soulignent le caractère inédit du déficit de la balance commerciale française en 2021 (87 milliards d'euros). Les entrepreneurs savent calculer et d'évidence la rigueur de la fiscalité française est dissuasive.

Ce n'est pas un hasard non plus si l'on observe la concomitance d'un chômage anormalement élevé (300 000 chômeurs en trop en France vs la moyenne de l'Union européenne en décembre 2021) et des départs de salariés. Le développement de l'emploi frontalier est asymétrique, avec des déséquilibres d'un à 10 voire plus. Selon la Banque de France, les résidents vont chercher hors de France 22 milliards d'€ de rémunérations par an. Dans le sens inverse, les résidents à l'étranger vont chercher à peine 2 milliards de rémunérations, soit 11 fois moins. Selon l'Insee, plus de 360 000 personnes résident en France et travaillent à l'étranger, alors que les habitants des pays limitrophes sont bien moins nombreux à venir travailler dans l'Hexagone (environ 10 000). En parallèle, la France compte 2,9 millions d'expatriés, un chiffre équivalent à celui des Etats-Unis, 5 fois plus peuplés.

L'étude *La fiscalité française contre la compétitivité et le pouvoir d'achat* (56 pages) est disponible avec ce lien

